



DIAGNOSTIC ET PRISE EN CHARGE DES MALADIES PARASITAIRES AU COURS DU SIDA^a

K. E. Mott^b

Table des matières

	<u>Pages</u>
1. Introduction	2
2. Diagnostic	3
3. Prise en charge et traitement	3
4. Parasites principaux	3
4.1 <u>Toxoplasma</u>	3
4.2 <u>Isospora et Cryptosporidium</u>	5
4.3 <u>Blastocystis hominis</u>	6
4.4 <u>Microsporidia</u>	7
4.5 <u>Entamoeba</u>	7
4.6 <u>Strongyloides</u>	9
5. Autres parasites	9
5.1 <u>Giardia</u> et autres protozoaires intestinaux	9
5.2 <u>Leishmania</u>	10
5.3 <u>Trypanosoma</u>	10
5.4 <u>Schistosoma</u>	10
6. Autres domaines d'investigation	11
Remerciements	12
Bibliographie	14
Tableau	18

^a Ce document s'appuie sur une version abrégée rédigée pour la Consultation sur les infections opportunistes dans les pays en développement qui a été organisée par l'unité Recherche biomédicale du Programme mondial de Lutte contre le SIDA de l'OMS, et qui s'est tenue du 18 au 21 septembre 1989 à Genève (Suisse).

^b Chef, Lutte contre la Schistosomiase, Division de la Lutte contre les Maladies tropicales, Organisation mondiale de la Santé, Genève (Suisse).

This document is not issued to the general public, and all rights are reserved by the World Health Organization (WHO). The document may not be reviewed, abstracted, quoted, reproduced or translated, in part or in whole, without the prior written permission of WHO. No part of this document may be stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means - electronic, mechanical or other - without the prior written permission of WHO.

Ce document n'est pas destiné à être distribué au grand public et tous les droits y afférents sont réservés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il ne peut être commenté, résumé, cité, reproduit ou traduit, partiellement ou en totalité, sans une autorisation préalable écrite de l'OMS. Aucune partie ne doit être chargée dans un système de recherche documentaire ou diffusée sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit - électronique, mécanique, ou autre - sans une autorisation préalable écrite de l'OMS.

The views expressed in documents by named authors are solely the responsibility of those authors.

Les opinions exprimées dans les documents par des auteurs cités nommément n'engagent que lesdits auteurs.